

Réunion du RCDP

Le mercredi 8 février 2006
De 14h00 à 17h00
À Cités Unies France
9, rue Christiani 75018 Paris

COMPTE RENDU

Rappel de l'ordre du jour

Introduction de Claude Nicolet, président du RCDP.

Point dur la situation politique dans les Territoires Palestiniens.

Bilan de la mission d'observation des élections municipales du 15 décembre 2005 en Cisjordanie.

Les assises de la coopération franco-palestinienne.

Présentation du projet « soutien aux produits locaux palestiniens », ville de Romans sur Isère.

Présentation du projet « Bienvenue la Palestine » par le cinéaste Samir Abdallah.

Questions diverses.

Participants :

- Claude Nicolet, Président du RCDP et conseiller communautaire à la Communauté Urbaine de Dunkerque.
- Linda Naïli, Chargée de mission, CUF.
- Simone Giovetti, Chargée de mission, CUF.
- Virginie Rouquette, Chargée de mission CUF.
- Ève Chevillard, stagiaire, CUF.
- Georges Morin, Maire-adjoint de la ville de Gières et vice-président du RCDP.
- Denis Cerisy, Adjoint au Maire de la ville de Ris Orangis, trésorier du RCDP.
- Gilles Vesco, Vice-président du Grand Lyon.
- Antoine Vuillaume, Chargé de mission Relations Internationales de la ville de Lille.
- Danielle Depoilly, Adjointe au Maire de la ville de Fontenay-sous-Bois.
- Janine Planer, adjointe au Maire de la ville de Bouguenais.
- Serge Zaroudneff, conseiller municipal de la ville de Bouguenais.
- Frédéric Porte, Chargé de mission de la ville de Clichy.
- Marylène Leher, Chargée de mission de la ville de Montreuil.
- Khaled Klaa, chargé de mission de la ville de Paris.
- Françoise Diehlman, Chargée d'études du Conseil général du Val-de-Marne.
- Alain Ferrer, Directeur des Affaires Européennes et Internationales du Conseil général du Val-de-Marne.
- Isabelle Temin, Chargée de mission du Conseil général des Bouches-du-Rhône
- Martine Buffard, association Evry-Palestine.
- Michel Vannier, Maire Adjoint de la ville de Grenoble.
- Laurence Griette, Chargée de projet du Conseil général de Seine-Saint-Denis.
- Charles Gautier, Sénateur Maire de la ville de Saint Herblain.
- Dorothee Schmid, IFRI
- Caroline Lanciaux, Chargée de mission de la ville de Romans-sur-Isère.
- Yves Perlein, Adjoint au Maire de la ville de Villeneuve d'Ascq.
- Roland Robert, Maire de la ville de La Possession.
- Inès de Brion, Directrice des Relations Internationales de la ville de Toulouse.
- Cécile Ranguin, Maire Adjointe de la ville de Saint Denis.
- François Gasparetto, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Bureau des Relations Européennes et de la Coopération Internationale.
- Christel Tschagelle, Chargée de mission de la ville de Cergy.
- Cécile Tong-Tong, Adjointe au Maire de la ville de Cergy.
- Sébastien Maire, Adjoint au Maire ville de Besançon.
- Denis Pelbois, Adjoint délégué au MAE/ Action Extérieure des Collectivités Locales.
- Freddy Guide, Cités Unies de Belgique, ville de Fontaine l'évêque
- Massen Allouache, Directeur général adjoint et Relations Internationales de la ville de Bagnolet.
- Mercedes Pascual, ville d'Arcueil.
- Marie Christine Delacroix, collaboratrice du Conseil général du Val-de-Marne.
- Amandine Garrier, Relations Internationales de la ville de Lyon.
- Selim Guemazi, Adjoint délégué de la ville de Belfort.
- Ridha Guessoum, Chargé des Relations Internationales de la ville de Gennevilliers
- Corinne Gallerne, Chargée de mission du Conseil général de l'Essonne.
- Gaettan Pellan, CCF Jérusalem/ Gaza.

- Rafe Jabari, étudiant à l'IEP

Excusés :

Françoise Dal, Conseil Régional Nord pas de Calais.

Martine Filleul, Ville de Lille

Monsieur le Maire de Matha

Pascal Boniface, Directeur de L'IRIS

Monsieur Fabrice Ordonneau, Conseiller municipal de La Roche-sur-Yon

Hélène Crépeau, Chargée de mission, Relations Internationales, La Roche-sur-Yon.

Monsieur Hervé Besançon, Ministère des Affaires Etrangères.

Madame Nicole Kiil-Nielsen, Adjointe au maire de Rennes.

Madame Véronique Dekeyser, Députée Européenne

Claude Nicolet, président du RCDP

Face à une situation politique difficile avec les résultats des élections municipales et législatives qui donnent le Hamas vainqueur (à cela s'est ajouté l'affaire des caricatures qui ne facilite rien et brouille la situation), le RCDP doit se donner les moyens d'agir. Nous devons sortir de cette réunion avec une position claire à adopter face à nos interlocuteurs et qu'il faudra défendre dans les exécutifs. Une position officielle à transmettre aux collectivités locales mais également aux médias.

Par ailleurs, l'enquête d'opinion réalisée par un institut privé de Ramallah suite aux élections législatives, traduit bien l'intention et la réalité du vote des palestiniens pour la Hamas ; il s'agit avant tout d'un vote de sanction contre le Fatah, et à titre d'exemple le sondage précise que 84% des personnes interrogées se sont dit favorables à un règlement de paix avec Israël.

Il est primordial de porter une parole politique mais aussi de continuer le dialogue avec la société et le peuple palestinien. Comme le rappelait Leïla Shahid lors de notre réunion du 14 septembre dernier, il ne faut pas abandonner les mairies devenues Hamas. *« L'attitude de rupture avec ces municipalités reviendrait non seulement à pénaliser les populations, mais aussi à alimenter le discours des plus radicaux. Il va falloir être exigeant avec les nouveaux élus quant aux valeurs démocratiques qui sous-tendent vos projets. Lors de vos rencontres, il faudra présenter vos projets et vos exigences quant à leur réalisation, et là, la pression de la société sur le Hamas sera importante. Il est important dans le combat des élus en France, d'aider les palestiniens à combattre politiquement les radicaux. »*

Point sur la situation politique dans les territoires Palestiniens

Gaétan Pellan , Centre Culturel Français Jérusalem/ Gaza

Depuis le mois d'août, la situation est tendue à Gaza, les français n'étaient pas visés jusqu'au mois de septembre mais on a vu apparaître des groupes armés devenus incontrôlables. Le CCF a maintenu néanmoins sa programmation culturelle malgré le contexte, en lien avec les départements de Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne. Il est nécessaire de continuer le travail avec les populations.

Quant aux élections à Gaza, elles se sont très bien passées. Elles étaient même synonymes de fête. Personne ne s'attendait vraiment à une victoire du Hamas, ou du moins à une si grande victoire. Beaucoup s'attendaient à ce que les listes indépendantes jouent le rôle de contrepoids, ce qui n'a pas du tout été le cas.

Il n'y a pas vraiment de peur. Il y a une envie de changement. Une envie que la corruption cesse.

Il a été difficile pour certains de revoter pour le Fatah avec toutes les histoires de corruption.

En discutant avec des artistes, des intellectuels, des femmes, il y a une attente suite aux propositions du Hamas et en même temps une méfiance d'une islamisation de la société.

Après les élections législatives, la situation s'apaisait à Gaza mais les caricatures ont ravivé la tension et les étrangers ont été évacués de Gaza. Les délégations de l'UE et allemande ont été investies. Les français ont été les derniers à être évacués. Les trois CCF (Gaza, Naplouse et Ramallah) sont fermés actuellement. Le plus étonnant en France est la sur-médiatisation des manifestations suite aux caricatures (or elles étaient menées par une poignée de personnes), il y a eu une exagération des médias. Le Hamas n'est en aucun cas opposé aux activités du CCF.

Claude Nicolet, président du RCDP

Quelle est la situation sociale sur la bande de Gaza ? Comment les bandes armées réagissent-elles ?

Gaétan Pellan, CCF Jérusalem/ Gaza

Les jeunes du Fatah reprochent aux anciens la défaite aux élections. On sent bien que pendant cette période de transition les bandes armées ne sont plus vraiment contrôlables.

Dans le domaine social, la situation est très difficile : le check point de marchandises de Carni est fermé : il n'y a plus de produits laitiers et certains médicaments viennent à manquer. Le check point d'Herez est également fermé. Heureusement celui de Rafah fonctionne pour le moment.

Claude Nicolet, Président du RCDP

Les assassinats ciblés ont-ils eu un impact ?

Gaétan Pellan, CCF Jérusalem/ Gaza

Il y a à chaque fois des manifestations et un climat très tendu. On ressent énormément ce cloisonnement, cet enfermement dans la Bande de Gaza. Quand Rafah s'est ouvert, la ville s'est vidée. Tout le monde voulait profiter de ces quelques moments de liberté. Mais il y a encore les problèmes des papiers d'identités qui ne sont pas réglés. L'armée israélienne exerce aussi une tension psychologique très importante. Il y a aussi les avions israéliens qui passent le mur du son à faible altitude avec tous les dégâts que cela provoque.

Tous les Européens ont été évacués de Gaza. Le chef de la délégation était en plus un Danois. Il y a une réelle incompréhension de la part des européens après tous les efforts qui ont été déployés.

Georges Morin, Maire-adjoint de la ville de Gières et vice-président du RCDP

Il est important de remarquer que plusieurs familles chrétiennes ont voté pour le Hamas. La Maire de Ramallah, qui est chrétienne, a même été élue grâce aux voix du Hamas. Le peuple palestinien avait vraiment envie de changements dans son ensemble.

Claude Nicolet, Président du RCDP

En ce qui nous concerne, nous n'avons pas à nous adresser à des partis politiques mais à des représentants du peuple palestinien. Il me semble qu'il faut absolument appuyer la demande de Mahmoud Abbas à savoir que les ministres choisis reconnaissent les engagements pris auparavant par l'Autorité Nationale Palestinienne..

Questions des collectivités :

- Les collectivités se demandent quelle position adopter face à leur électorat, les médias et l'opposition ?
- Que va-t-il advenir de l'APLA avec les élections ?
- Quel est le champ d'intervention, sur le plan institutionnel, du Parlement palestinien ? Quel est son rôle et quel est celui de l'Autorité palestinienne ?

Claude Nicolet, Président du RCDP

Le Hamas va rentrer dans l'APLA. Ceci étant, il faudra probablement attendre la fin du processus électoral municipal pour que l'APLA renouvelle ses instances. La loi de 1992 nous laisse un large champ d'action dans le domaine de la coopération décentralisée dans le respect des engagements internationaux de la France. Or, on sait que le Hamas a été classé par l'Union européenne comme étant une organisation terroriste. La question que l'ensemble des collectivités locales se pose est la suivante : Comment peut-on signer une convention avec l'APLA dont les membres appartiennent au Hamas ?

Denis Pelbois, Adjoint au Délégué de l'Action extérieure des collectivités locales du MAE

Tout dépend s'ils se présentent comme Autorité palestinienne ou Hamas.

Je poserai la question de fonds au délégué qui de par son rôle à toute la légitimité pour donner un avis. Cet avis légitimera ou non les actions engagées par les collectivités locales.

Denis Cerisy, Adjoint au Maire de la ville de Ris Orangis

Les collectivités ont vraiment une carte importante à jouer. L'Union Européenne s'est donnée trois mois pour réfléchir et a décidé de ne pas mettre fin aux aides.

Rafe Jabari, étudiant à l'IEP

Il faut prendre en considération le fait que le Hamas et l'OLP peuvent être comparés dans leur évolution. En effet, l'OLP dans les années 90 a renoncé à la violence politique pour entrer dans l'action politique normalisée (voir accords d'Oslo 1994). Egalement le Hamas décidera probablement de stopper l'action de violence politique pour entrer dans le jeu politique comme l'OLP l'a fait. Le Hamas pourrait reconnaître l'Etat d'Israël s'il en retire « une valeur ajoutée politique » (telle que la reconnaissance d'un Etat palestinien).

Calendrier et Assises de la coopération franco-palestinienne

Claude Nicolet, Président du RCDP

Nous allons rédiger une position commune que nous vous enverrons. Nous la considérerons comme étant validée s'il n'y a aucun retour.

Nous allons demander à être reçu par le cabinet de Monsieur Douste Blazy et par Monsieur Joly.

Notre autre porte d'entrée sera l'Union Européenne. Nous souhaitons organiser une réunion du RCDP et du Réseau des collectivités locales européennes pour la paix au Proche-Orient (COEPPPO). Nous souhaitons nous entretenir sur la situation délicate des collectivités locales avec Leila Shahid, représentante de l'Autorité Palestinienne auprès de l'Union Européenne, Véronique Dekeyser (Députée européenne belge, présidente de la mission d'observation des élections législatives en Palestine du Parlement européen), Louisa Morgantini, députée européenne italienne, ainsi qu'avec la DG Relex (Relations Extérieures). Nous souhaiterions que cette réunion ait lieu au Comité des Régions dans le courant du mois de mars.

De plus, le 17 mars prochain, la commission permanente du Congrès du Conseil de l'Europe souhaite m'auditionner. Je voudrais que le bureau du RCDP y participe également.

Dans ce contexte politique il est également important qu'ait lieu cette année les Assises de la Coopération Décentralisée Franco-Palestinienne et ce en Palestine. Il serait judicieux qu'elles se fassent à Ramallah. Elles pourraient avoir lieu au courant du mois d'octobre ou de novembre.

Cela fait cinq ans qu'elles n'ont pas eu lieu, ce serait donc un signe politique fort.

Françoise Dielhman, chargée de mission, CG Val-de-Marne

Nous pourrions commencer à réfléchir à des pôles thématiques, comme la gestion de l'eau/ assainissement, la santé et la culture par exemple.

Bilan de l'observation des élections municipales du 15 décembre 2005 en Cisjordanie

Gilles Vesco, Vice-Président du Grand Lyon

Il me semble que nous pouvons déjà commencer à voir une certaine responsabilisation des instances élues du Hamas. On est passé d'un discours radical prônant la destruction d'Israël au lendemain des élections, à un discours plus tempéré où l'on parle de « non-reconnaissance ». Le Hamas commence à entrer dans une logique de coexistence, à mettre en avant vis-à-vis du MAE et de l'Union européenne. Les israéliens sont d'après les derniers sondages favorables à un dialogue avec le Hamas.

Concernant la coopération avec les municipalités palestiniennes, il faut justifier notre présence par la cause finale de notre action, à savoir le soutien à la paix et à la démocratie. Il faut une responsabilisation de nos instances politiques et une prise de conscience.

Quant aux élections municipales en Palestine, faisant partie de la délégation de CUF qui a eu pour mission de les observer, il me semble que nous ne pouvons que reconnaître leur légitimité. Je regrette toutefois qu'il n'y ait pas eu plus d'élus mobilisés pour cette dernière mission.

Claude Nicolet, Président du RCDP

On vous a distribué un rapport sur la mission d'observation des élections municipales en Palestine. Celui-ci pourra bientôt être consulté sur la page Web du RCDP de Cités Unies France.

Présentation du projet « soutien aux produits locaux palestiniens », ville de Romans-sur-Isère

Caroline Lanciaux, Chargée de mission aux Relations Internationales de la ville de Romans-sur-Isère

Le Maire de Beit Sahour a fait appel à Romans-sur-Isère pour vendre ses produits artisanaux lors de manifestations particulières. C'est au cours d'une mission organisée dans le cadre d'un projet de coopération entre les villes de Romans, Eybens, Vienne, Saint Priest et Beit Sahour, avec un artisan de la chambre des métiers de Vienne, une chargée de projet de la ville de Romans et un commercial de la coopérative de commerce équitable Andines, que ceux-ci ont identifié des partenaires palestiniens producteurs de produits locaux et respectueux des critères du commerce équitable. Il y a une volonté réelle des artisans de se regrouper pour la commercialisation de leurs produits.

Je voudrais connaître quelles sont les pratiques en terme de cadeaux de Noël des collectivités locales françaises. La coopérative Holy Land pourrait recenser les coopératives palestiniennes intéressées par le projet, la coopérative Andine ferait une étude de faisabilité, puis réaliserait une commande. Cette action veut cibler des articles qui sont représentatifs de l'artisanat palestinien, comme l'huile d'olive par exemple. L'idée était qu'à travers le RCDP soit recueilli votre intérêt pour ce projet puis

éventuellement de faire une réunion par la suite avec les collectivités intéressées et les autres partenaires du projet. (cf Fiche de présentation).

Claude Nicolet prie d'excuser le cinéaste Samir Abdallah pour son absence. Un dossier du projet « Bienvenue la Palestine » est dans les dossiers.

Barème de cotisation du RCDP :

Denis Cerisy, Adjoint au Maire de la ville de Ris Orangis, trésorier du RCDP

Il est important de réunir avant l'assemblée générale l'ensemble du réseau afin de régler la question des barèmes de cotisations pour le RCDP. Cette réunion aurait lieu au mois d'avril et permettrait d'établir un système de barème plus équitable.

Film de la mission d'observation des élections municipales palestiniennes

Jérémy Gravayat, réalisateur du film de la mission d'observation des élections

Le montage sera fini dans environ un mois et demi. Il faut dès maintenant que vous réfléchissiez à des propositions de diffusion. Le film sera visionné par l'ensemble des participants de la mission avant une quelconque diffusion.

Questions diverses :

Claude Nicolet réaffirme le soutien du RCDP à l'Organisation de la tournée « **D'une seule voix** ». Il est fait un compte-rendu de la réunion du 12 janvier dernier entre l'AFPS représenté par son président national, Bernard Ravenel, le RCDP et Anne Dieumegard. Réunion qui a permis d'exposer et de faire partager la nature de ce projet culturel de grande importance.

Un point d'information est également fait sur le projet de « **Carnets de Voyages** » de Laure Weisgerber, qui sera transmis aux collectivités locales.

Relevé de décisions :

- Rédaction d'une position commune du RCDP sur la stratégie de coopération des collectivités locales françaises avec leurs partenaires palestiniens suite aux dernières élections municipales.
- Demande de rendez-vous à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères.
- Demande de rendez-vous à Monsieur Antoine Joly au MAE pour l'Action Extérieure des Collectivités Locales.
- 17 mars 2006 : Audition de Claude Nicolet et du bureau par la commission permanente du Congrès du Conseil de l'Europe à Strasbourg.
- Mars 2006 : Réunion du RCDP sur la tournée d'Une seule voix.
- Mars 2006 : Réunion du RCDP et de COEPPO à Bruxelles.
- Avril 2006 : Réunion du RCDP pour définir un barème de cotisation pour le réseau.
- 3 mai 2006 : Assemblée générale du RCDP
- Octobre ou novembre 2006 : Assises de la coopération franco-palestinienne.
- Un lien entre le site de la CNCD et Cités Unies France-RCDP sera mis en place pour orienter les villes intéressées à une coopération avec la Palestine vers notre Réseau